

villy, de Vefanc, de Martel, de Folleville, d'Eperon, le Chevalier de Vienne, de Berhune, de Toillevant, de Vallebelle, de la Vienville, de Bissy, le Comte de Veuve, le Comte de Vivrac, de Palesky, de Montclair, de Bassompierre, le Comte de Gramont, de Bresache, de Pedmont, de Castres, de Despres, de Maisons, de Pagols, de l'Etang, de Ligny, de Capran, de Dolieres, de Couvarobias, du Plouy, de Guiton, de Castelan, de Lillebonne, de Fontes, de la Devaise, de Marmier.

Et telle est la grande promotion que le Roi a faite. S. M. a aussi accordé au Duc de Chartres, tant pour lui que pour ses descendans, un Brevet de retenüe de cinq cens mille livres sur le Gouvernement du *Dauphiné*; une pension de trois mille livres par an, à la Princesse de Hohenzollern, Abbessé de *Munster-Bilsen*, & une de deux mille au Commandeur du Vieux-Jonc, en considération du dommage que les terres de la dépendance de cette Abbaye & celles qui dépendent de la Commanderie ont souffertes par le séjour de l'Armée Française.

Le Roi a nommé le Duc de Nivernois, pour aller résider à *Rome*, avec caractère de Son Ambassadeur Extraordinaire. S. M. a au contraire rappelé de *Petersbourg*, Mr. d'Aillon, son Ministre auprès de l'Impératrice de Russie, avec ordre à Mr. de Saint Sauveur, Consul de la Nation Française à la même Cour, d'y demeurer chargé des affaires de la Couronne, jusqu'au renvoi d'un nouveau Ministre caractérisé.

Le Dauphin & la Dauphine ont porté le deuil depuis le 10. Décembre jusqu'au 19. du même mois, à l'occasion de la mort de la Duchesse Douairière de Brunswick-Wolfenbuttel, grande Tante de la Dauphine.